



Présent(e)s : Mme Laetitia Brancovan, M. Enrique Castro Munoz, M. Michel Cribier, Mme Maria Gouveia, Mme Marta Hoskins, M. Christian Houis, Mme Julie Legg, Mme Marie-Claude Lhommet, Mme Arlette Liébert, M. Pascal Loeb, M. Pierre Lucot, M. Patrice Migault, Mme Corinne Pulicani, Mme Alice Quiles, Mme Laure Winckler, Mme Nicole Lacaze, M. Dominique Metzlé, Mme Emmanuelle Metzlé, M. Baptiste Gianceselli et Mme Solène Duchêne.

Excusé(e)s : M. Philippe Loiret, Mme Nadine Pouillon, M. Pierre Schneider et Mme Claire Vacher.

M. Pierre Lucot introduit la réunion en souhaitant la bienvenue aux membres présents pour ce Conseil de quartier de reprise. Il annonce que l' élu référent du Conseil de quartier Arsenal M. Boris Jamier-Fournier ne pourra pas être présent ce soir et s'en excuse. Il annonce également le retour de la Coordinatrice des conseils de quartier du 4^e et demande s'il est possible qu'elle soit présente à chaque réunion.

Intervention de M. Fahd Zhar, Conseiller technique au Cabinet du Maire du 4^e

M. Fahd Zhar remercie les membres du Conseil de quartier de l'accueillir. Il intervient pour présenter un nouveau dispositif de tri appelé Trilib'. Il explique que le Trilib' est une solution alternative au tri sélectif pour les immeubles qui sont dotés de locaux poubelles. Pour les immeubles qui n'en ont pas, il est une solution de tri permettant de pallier ce manque. Le Trilib' est installé sur l'espace public à la place de deux places de stationnement résidentiel. Les bacs ont une hauteur d'environ 1,50m, 5 bacs occupent un linéaire de 10m.

Il précise que le Trilib' propose jusqu'à 5 bacs de tri pour les types de déchets suivants:

- bouteilles et flacons en plastique, emballages en métal, briques alimentaires
- papiers et emballages en carton
- bouteilles, pots et bocaux en verre, avec ou sans bouchon, vidés, non rincés.
- grands cartons bruns et cartons de déménagement.
- vêtements - propres et secs - en sac fermé de 30 litres maximum; chaussures liées par paire, linge de maison.

M. Fahd Zhar annonce que les services de la propreté proposent aux membres du Conseil de quartier deux emplacements sur le quartier Arsenal : le 2 bis rue Crillon ou le 13 rue de la Cerisaie.

M. Enrique Castro Munoz rappelle que le sujet a été longuement débattu lors d'une précédente réunion de Conseil de quartier et que plusieurs membres n'y étaient pas favorables.

M. Fahd Zhar précise que le Trilib' est en expérimentation depuis 2016 dans le 19^e arrondissement et que cela a été probant. Il explique que le marché a été passé et qu'aujourd'hui l'idée n'est pas de remettre en cause le dispositif mais de lui trouver un emplacement dans le quartier. Les études de la propreté ont ciblé des emplacements qui répondent à des besoins identifiés. Il ajoute que les membres du Conseil de quartier ont la possibilité de trouver un autre emplacement, à condition qu'il se trouve sur deux places de stationnement automobiles.

Mme Corine Pulicani signale les nombreux déchets occupant le bvd Henri IV et se demande si l'endroit est propice pour accueillir le Trilib'.

Plusieurs membres du conseil pensent qu'il faut éloigner le dispositif des habitations et suggèrent le quai Henri IV. M. Fahd Zhar répond que la logique qui préside l'installation du Trilib est plutôt d'identifier des zones denses afin que cette installation soit utilisée par les immeubles dépourvus de tri sélectif.

Mme Laetitia Brancovan fait remarquer qu'en Suisse les poubelles ne sont pas localisées devant les immeubles.

M. Pierre Lucot propose l'idée de lancer une circulaire par mail sur laquelle chacun pourra réagir et proposer ses idées. Il s'engage à transmettre à la Mairie le choix retenu sous une semaine.

Technoparade

M. Fahd Zhar annonce que la technoparade 2019 se déroulera le 28 septembre et aura lieu selon un parcours identique à celui de l'année dernière, malgré l'avis défavorable de la Mairie du 4^e pour tenter de le faire évoluer. Il explique que la Mairie du 4^e regrette vivement de ne pas avoir été entendue par la Préfecture qui invoque ses propres priorités et contraintes face auxquelles les pieds d'arbres ne font pas le poids. Compte tenu des épisodes précédents, la Mairie du 4^e a demandé que les végétaux et le matériel urbain fassent l'objet du plus grand respect mais n'a pu obtenir que des barrières soient posées. La demande de respect des végétaux et du matériel urbain est cependant clairement précisée dans l'autorisation qui va être délivrée aux organisateurs. M. Patrice Migault trouve scandaleux l'état des rues après cet événement. Il regrette que tout soit cassé et qu'il n'y ait pas d'agent de sécurité. M. Fahd Zhar répond qu'il y a bien un service d'ordre mis en service par les organisateurs, mais que celui-ci n'est pas suffisant.

Mme Marta Hoskins propose l'idée d'avoir des protections amovibles sur les pieds d'arbre. Elle précise avoir demandé aux détenteurs de permis de végétaliser d'être présents le jour de la technoparade afin de protéger leurs pieds d'arbre.

M. Fahd Zhar rappelle que la Mairie du 4^e avait demandé une réfection des pieds d'arbres abîmés par les organisateurs, mais que cette demande est restée sans réponse. La Mairie du 4^e a prévu de réfectionner à l'automne tous les pieds d'arbres qui se sont dégradés ces dernières années.

Mme Corine Pulicani suggère qu'il y ait pour chaque événement, festival et parade, une green team et propose aux membres du conseil d'y participer.

Point sur la mise en œuvre du projet lauréat du budget participatif 2017 « Apaiser la circulation dans le quartier Neuve Saint-Pierre »

Mme Arlette Liébert, porteuse du projet, évoque une belle réalisation. Elle s'étonne cependant qu'il y ait beaucoup de circulation et de stationnement dans la rue de l'Hôtel Saint-Paul, alors qu'il est prévu que celle-ci devienne piétonne.

M. Michel Cribier s'étonne de l'absence de caniveau pour l'évacuation des eaux et demande si les sacs contenant des plantes rue de l'Hôtel Saint-Paul sont une installation définitive.

M. Pierre Lucot se pose la question, en se faisant échos des riverains, de l'efficacité de cette opération et si l'aménagement, invisible pour les automobilistes, répond à la demande qui était de « pacifier » cette zone.

Plusieurs membres signalent en effet que les voitures passent à vive allure dans la rue Beautreillis et constatent que la limitation à 20km/h n'est absolument pas respectée ce qui provoque une mise en danger des piétons, ceux-ci n'étant plus protégés par les trottoirs qui sont surbaissés au niveau de la voirie ; ils rappellent qu'il était question de laisser les places de stationnements. Il est regretté que 4 places de stationnement aient été supprimées sur le petit bout de la rue.

Mme Alice Quilès explique que trois commerces de la rue Beautreillis ont des sous-sols aménagés, dont l'aération se fait au ras de la rue suite à l'aménagement (au n° 13 et n°15). Elle craint des risques d'inondation en cas de fortes pluies.

Concernant les caniveaux, M. Fahd Zhar explique que le projet est conforme au plan parisien d'évacuation des eaux et qu'il transmettra les éléments techniques relatifs à l'évacuation des eaux aux membres du Conseil de quartier.

Concernant les inondations des caves, M. Fahd Zhar va remonter ce point aux services de la ville. Il précise par ailleurs que le principe même du projet est de laisser une plus grande place aux piétons et qu'il faut un certain temps pour que le nouvel aménagement modifie la conduite des automobilistes. Il annonce que la Mairie va lancer des opérations de verbalisation.

Sur la question des places de stationnement, il explique que l'idée est de faire une place moindre au stationnement résidentiel et que laisser moins de place à la voiture est un choix politique. Concernant les sacs plantés de la rue de l'Hôtel Saint-Paul. M. Fahd Zhar précise qu'il s'agit d'une expérimentation qui va durer jusqu'au 3 novembre 2019. La Mairie du 4^e concertera les membres du Conseil de quartier pour savoir si cette expérimentation est positive ou s'il faut la retirer. Il ajoute que la rue de l'Hôtel Saint-Paul n'a pas encore été aménagée pour des questions d'enveloppe budgétaire mais qu'elle est juste repoussée et bien prévue.

Constatant la raréfaction des places de stationnement, Mme Laetitia Brancovan demande si la Mairie peut réfléchir à la mise en place d'un tarif résident dans les parkings privés qui seraient subventionnés.

Plusieurs membres du Conseil de quartier émettent le souhait que les rue Beautreillis et des Lions Saint-Paul rentrent dans le dispositif Paris Respire.

Projet de végétalisation du Bvd Henri IV le collectif d'habitant Boulevard Fleuri

Mme Emmanuelle Metzlé et M. Baptiste Gianceselli, accompagnés de deux personnes, sont venus présenter leur projet de végétalisation du bvd Henri IV. Mme Emmanuelle Metzlé explique avoir beaucoup échangé avec Mme Corine Faugeron sur le projet de biodiversité.

L'idée du projet de végétalisation du bvd Henri IV consiste à redonner sa place à la nature dans un axe majeur du centre de Paris et de créer un parcours végétal qui inviterait à la flânerie.

L'objectif est de réaliser un ensemble harmonieux, entre la place de la Bastille et les berges de Seine. Partant du constat que le bvd Henri IV est très minéral et que peu de personnes utilisent ses bancs, le collectif Boulevard Fleuri souhaite travailler sur les pieds d'arbres du bvd et peut-être sur l'espace bétonné entre les pieds d'arbre.

Le projet est découpé en 4 phases.

Plusieurs exemples de barriérage ou de continuité végétale sont présentés.

M. Baptiste Gianceselli précise qu'ils ont le soutien de la Mairie et le soutien du Maire du 4^e Ariel Weil.

Faisant suite à cette présentation, plusieurs membres du conseil expriment différentes remarques.

Mme Marta Hoskins explique que les barrières en bois ne durent pas.

Par comparaison à ce projet du Bd Henri IV, l'aménagement de la rue de Sully est évoqué.

Mme Corine Pulicani constate que la végétation de rue de Sully ne tient pas. M. Pierre Lucot rappelle que l'été a connu des épisodes de canicule et qu'il faut voir l'état de la végétalisation après l'hiver et le printemps. Au vu de l'état des plantes, certains membres du Conseil de quartier se demandent si l'arrosage automatique de la rue de Sully fonctionne.

M. Enrique Castro Munoz signale par ailleurs la présence depuis 3 mois rue de Sully d'une zone de matériaux cachant la nouvelle végétalisation.

M. Michel Cribier demande comment est financé le projet présenté. Les membres du Conseil de quartier ne voient que le budget participatif pour que ce projet voit le jour et soit financé. Ils conseillent donc à l'équipe qui a pris cette initiative, de déposer leur projet au budget participatif de 2020

M. Pierre Lucot relève que la présentation faite par Mme Metzlé a insisté sur la démarche qui a pour objet de réunir des habitants autour d'un projet, l'idée étant de créer du lien et de fédérer une équipe autour de la construction du projet. Il conseille à l'équipe de mettre en avant cette dimension sociale lors du dépôt de leur projet au Budget Participatif.

Pascal Loeb rappelle qu'il y a les permis de végétaliser pour répondre au traitement végétal des pieds d'arbres qui peuvent être demandés par les particuliers. M. Baptiste Gianceselli précise que le collectif souhaite développer un projet plus ambitieux qui créerait une continuité visuelle dans l'aménagement végétal.

Plusieurs membres du Conseil de quartier rappellent que le bvd Henri IV est une autoroute qui n'est pas apaisée.

Mme Corine Pulicani propose l'idée d'inclure de l'art au projet.

M. Pierre Lucot affirme le soutien moral du Conseil de quartier pour le projet, son accord pour financer quelques achats, mais ne voit que le dispositif du budget participatif pour que le projet aboutisse.

Une habitante de la rue Crillon, Mme Nelly Bosson, souhaiterait, si le projet de végétalisation du bvd Henri IV se réalisait, qu'il soit prolongé jusqu'au bvd Morland. Elle considère que celui-ci est dans une zone abandonnée, un coin mort du 4^e, avec un carrefour où tous les jours des gens risquent leurs vies. Elle souligne la dangerosité de la localisation du parking vélo avec un risque accru pour les vélos de se faire renverser.

Pour conclure, Mme Emmanuelle Metzlé informe les membres du Conseil de quartier qu'elle organise deux parcours biodiversité lors des Journées Européennes du Patrimoine. L'information sera transmise aux membres du Conseil de quartier.

Budget participatif

M. Pierre Lucot rappelle qu'il est encore possible de voter au budget participatif jusqu'au 22 septembre et qu'un projet de végétalisation de la rue de l'Arsenal est soumis au vote.

Portail de l'Hôtel Raoul

M. Michel Cribier annonce avoir lancé une pétition pour le portail de l'Hôtel Raoul. Il explique avoir montré le portail au député M. Pacôme Rupin et au Maire du 4^e M. Ariel Weil lors de l'inauguration de la place Teilhard de Chardin. Il ajoute que M. Pacôme Rupin a écrit il y a une dizaine de jours à Mme Karen Taïeb pour lui demander que la ville rachète le portail.

M. Michel Cribier demande aux membres du Conseil de quartier d'être nombreux à soutenir et à signer cette pétition.

<https://www.change.org/p/la-ville-de-paris-doit-sauver-le-portail-de-l-hotel-raoul>

Vide-greniers

M. Pierre Lucot rappelle que les organisatrices du vide-greniers M. Sarah Klucsar et Mme Laetitia Harvey Duchesne souhaitent que d'autres membres du Conseil s'occupent de l'organisation du vide-greniers en 2020.

Mme Alice Quilès fait un compte rendu de cette journée dont elle salue l'organisation et remercie la Cité Saint-Martin pour son aide. En effet, la Cité Saint-Martin a cette année encore mis à disposition des exposants de l'eau et du café jusqu'à 16h.

Divers

Mme Marta Hoskins informe les membres du conseil qu'un pied d'arbre pourtant très bien entretenu et planté a été méticuleusement détruit pas les agents de la ville de Paris avec leurs outils. Elle souhaite pouvoir rencontrer les agents de la propreté pour échanger sur cet événement. Elle précise qu'au-delà du temps passé pour l'entretien de ce pied d'arbre, le coût des plantations dépassait 300€.

Mme Alice Quilès rappelle qu'un projet sur le mur pignon de la rue Neuve Saint-Pierre avait été refusé par les services de la Ville lors d'une précédente édition du budget participatif au motif qu'il s'agissait d'un mur privé. Mme Nicole Lacaze informe les membres du Conseil de quartier qu'elle dispose de documents attestant que ce mur appartient bien à la ville de Paris.

La réunion devant se terminer, les membres du Conseil de quartier procèdent à la lecture rapide des réponses de la Mairie du 4^e. Au vu de la réponse de la mairie, Mme Alice Quilès précise que l'arrêt des nuisances nocturne du CRI a été obtenu grâce à la mobilisation des riverains.

M. Enrique Castro Munoz informe qu'un accident a eu lieu au niveau du n°9 et n°13 du bvd Morland. Celui-ci a entraîné la destruction de trois croix de Saint-André. Il précise l'avoir signalé avec l'application Dansmarue.

Un membre du Conseil de quartier signale qu'un véhicule prend tous les jours le bvd Morland en sens interdit.

Liste des questions posées à la Mairie

- L'arrosage automatique de la rue de Sully fonctionne-t-il ?
- Les membres du conseil de quartier signalent la destruction de trois croix de Saint-André au niveau du n°9 et n°13 du bvd Morland
- La verbalisation pour excès de vitesse rue Saint-Paul peut être envisagée ?
- Le Gymnase Saint-Merri étant terminé, peut-on à nouveau proposer aux habitants de jouer au tennis dans le terrain sportif Neuve St Pierre ? Comme auparavant, en s'inscrivant sur internet.
- Les piscines : Pontoise est fermée, et celle de la Cour des lions débordée ; même avec la réouverture de St Merri, le 4^e est démuné en tranches horaires pour nager. La Mairie peut-

- elle d'ores et déjà négocier un créneau, même un peu plus cher que les piscines municipales, dans la nouvelle piscine de Morland, pour que les habitants puissent nager. Ou sinon, pourquoi ne pas construire une nouvelle piscine dans notre secteur ?
- Qu'en est-il des projets pour l'Hôtel-Dieu ? Les membres du Conseil de quartier souhaitent un point d'information.
 - Projet du passage entre le Bassin de L'Arsenal et le Port Henri IV, lauréat du budget participatif 2017 : est-il prévu de créer un accès pour les personnes handicapées et/ou les personnes âgées ? pourquoi ni le président du Conseil du quartier de l'Arsenal, ni aucun autre membre, n'a été convié à la réunion sur le projet qui s'est tenue sur site ?
 - La Mairie du 4^e expérimente, en partenariat avec le Pavillon de l'Arsenal, des « hubs » sportifs dans l'espace public. Est-ce que cette expérimentation pourrait être pérennisée et est-ce qu'il serait envisageable de la développer aussi du côté du Pont Sully derrière le Pavillon de l'Arsenal sur les quais Seine, d'autant plus que le Pavillon est le partenaire du projet ?
 - La Mairie du 4^e expérimente depuis le mois de mars de cette année, des Abris Vélo Sécurisés sur l'espace public 4 rue Jacques Cœur. Est-ce qu'on pourrait avoir un retour d'information sur ce projet ou est-ce que c'est encore trop tôt pour en savoir un peu plus ?
 - Rue Sully sur la chaussée à côté de la végétalisation récemment terminée : depuis fin juin, tous les matériaux utilisés pour les travaux de la voirie de Paris, stockés auparavant rue de l'Arsenal encombrant et cachent complètement la végétation de la Coulée. Jusqu'à quand la Mairie du 4^e permettra que ces rues continuent à servir comme lieu de stockage pour les travaux de la ville ? (la Rue de l'Arsenal, depuis des mois est utilisée comme débarras des encombrants)
Est-ce que la Mairie de Paris pourrait envisager d'échanger le type de stockage fait sur la Place de Saint Gervais (palmiers) pour celui fait sur la rue de l'Arsenal ?
 - Est-ce que la Mairie du 4^e a des informations sur les surfaces en rez-de-chaussée de l'immeuble Lafargue situé au 2 Quai Henri IV et 1 Bvd Morland? S'agira-t-il de surface de type Franprix, Monoprix ou Carrefour assurant les besoins alimentaires et hygiéniques qui manquent dans ce secteur de l'Arsenal, et qui viendrait en complément des commerces du Projet Morland Mixité ?
 - Demande d'information technique sur l'évacuation des eaux de pluie rue Beautreillis.

Prochaines réunions 2019

De 19h à 21h, salle Van Gogh de la Cité Saint-Martin, 4, rue de l'Arsenal

Mardi 15 octobre, mercredi 20 novembre et mardi 17 décembre

Chaque membre du Conseil est invité à transmettre à Pierre et Hortense toute proposition de sujet qu'il souhaiterait voir aborder à l'occasion de la prochaine réunion.